

Projet d'ordre du jour

Séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le MERCREDI, 17 mai 2017 à 19 h, au 810, Montée du Parc à Richmond, Québec.

Bonsecours

Cleveland

Kingsbury

Lawrenceville

Maricourt

Melbourne Canton

Racine

Richmond

Sainte-Anne-de-la-Rochelle

Saint-Claude

Saint-Denis-de-Brompton

Saint-François-Xavier-de-Brompton

Stoke

Ulverton

Valcourt Canton

Valcourt Ville

Val-Joli

Windsor

1. Bienvenue par Monsieur le préfet;
2. Présences;
3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum par Monsieur le préfet qui déclare, selon le cas, la séance régulièrement tenue ou non;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 avril 2017 **(doc.)**;
7. Présentation d'un organisme ou d'un individu;
 - 7.1 Présentation des états financiers au 31 décembre 2016 (20 minutes), Deloitte et Touche **(doc.)**;
8. **Correspondance**
 - 8.1 Dépôt et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 20 avril 2017 au 3 mai 2017 **(doc.)**;
 - 8.2 Lecture et retour sur la correspondance reçue pendant la période du 4 mai 2017 au 17 mai 2017;
 - 8.3 Adoption des rapports et de la correspondance par résolution du Conseil, le cas échéant;
9. **SDRL du Val-Saint-François**
 - 9.1 Appui à la Commission scolaire des Sommets pour la délocalisation de la carte de compétence en formation agricole sur le territoire **(doc.)**;
 - 9.2 Approbation des dossiers du comité d'investissement commun;
 - 9.3 Adoption de la reddition de compte du Pacte rural 2014-2015 **(doc.)**;
 - 9.4 Approbation des dossiers « Projets structurants » du Fonds de développement du territoire (FDT) **(doc.)**;
 - 9.5 Rapport d'activités du SDRL;

10. Aménagement

- 10.1** Avis de motion du règlement # 2017-02 abrogeant le Règlement numéro 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Val-Saint-François **(doc.)**;
- 10.2** Présentation des modifications de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Val-Saint-François et adoption par résolution, le cas échéant **(doc.)**;
- 10.3** Octroi d'un mandat de service professionnel à la firme Ecce terra arpenteur-géomètre de Sherbrooke pour revoir la délimitation de la zone inondable du lac Stoke **(doc.)**;
- 10.4** Adoption du projet de règlement numéro 2017-03 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC afin de modifier les limites administratives de la Ville de Richmond et l'agrandissement de son parc industriel;
- 10.5** Avis de motion du règlement numéro 2017-03 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC;
- 10.6** Résolution – Avis du ministre sur le projet de règlement numéro 2017-03;
- 10.7** Résolution – Formation de la commission pour la tenue de la consultation publique sur le projet de règlement numéro 2017-03;
- 10.8** Abrogation de la résolution CA-17-03-11 adopté au conseil des maires le 15 mars 2017 pour la demande d'exclusion de Val Joli;
- 10.9** Adoption d'une nouvelle résolution d'appui du conseil de MRC pour la demande d'exclusion agricole pour les parties de lots 3 677 787 et 3 677 785 sur le territoire de Val-Joli **(doc.)**;

11. Évaluation

- 11.1** Dépôt du rapport mensuel du mois d'avril 2017 sur la tenue à jour, questions et commentaires **(doc.)**;

12. Plan de gestion des matières résiduelles

- 12.1** Suivi des mesures du PGMR;
- 12.2** Proposition de résolution concernant l'interdiction des sacs compostables **(doc.)**;

13. Rapport des comités;

14. Cour municipale;

15. Suivi des dossiers

- 15.1** Présentation du plan de communication et adoption par résolution le cas échéant **(doc.)**;
- 15.2** Mandat pour l'image de la MRC **(doc.)**;
- 15.3** Suivi sur l'Entente sectorielle de développement avec le MAPAQ-Secteur bioalimentaire **(doc.)**;

- 15.4** Demande de subvention - Transport collectif (**doc.**);
- 15.5** Suivi sur le conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) (**doc.**);

16. Divers

- 16.1** Dépôt du rapport des représentations du préfet;

17. Période de questions par le public (temps alloué : 15 minutes);

18. Levée de la séance.